

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 08/01/24

Présents :

Michel BERNARD, Béatrice CHABOT, Dominique CLERC, Christine DUTRUEUX, Maria GARCIA HERNANDEZ, Chantal GENDRE, Colette GENTILS, Nicole KRIVOBOK, Marie-Jeanne MONTOYAT, Brigitte VAN HOUDENHOVE, Fabienne VASLET

Excusés :

Pierre MICHELIN, Guillaume VAUTIER

I - Election du nouveau Bureau à l'unanimité

- Présidente : Dominique CLERC
- Vice-présidente : Colette GENTILS
- Trésorière : Marie-Jeanne MONTOYAT
- Trésorier adjoint : Michel BERNARD
- Secrétaire : Christine DUTRUEUX
- Secrétaire adjointe : Fabienne VASLET

Dominique CLERC étant la nouvelle Présidente de la chorale, le siège social de Gratiana sera dorénavant domicilié à son adresse.

Le CA remercie, de la part du chœur tout entier, Andrée pour ses 14 années de secrétariat et bien sûr Colette, pour le poste de Présidente et qui est maintenant Vice-présidente, ainsi que Michel, pour la trésorerie et son accompagnement de Marie-Jeanne au poste de trésorière, et Jacques, qui nous accompagne avec gentillesse et talent depuis toujours.

II – Répartition des tâches

- Directeur musical : Guillaume VAUTIER
- Logistique : Nicole KRIVOBOK
- Réservation de bus : Béatrice CHABOT

- Billetterie : Nicole KRIVOBOK, Béatrice CHABOT et Brigitte VAN HOUDENHOVE
- Sponsors : Brigitte VAN HOUDENHOVE
- Affiches et programmes : Fabienne VASLET, Maria GARCIA HERNANDEZ
- Site internet Gratiana : Chantal GENDRE, Maria GARCIA HERNANDEZ
- Communication : Maria GARCIA HERNANDEZ
- Création et diffusion d'une newsletter Gratiana : Maria GARCIA HERNANDEZ

Comme Maria va créer une newsletter et anime aussi la page Facebook de Gratiana, merci à tous les choristes de vous adresser à elle si vous avez des informations, notamment de concerts, à transmettre au chœur. Maria va centraliser les informations.

Il reste un certain nombre de tâches en-dehors de celles prises en charge par les membres du CA, pour la réalisation desquelles toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Le CA pourra alors vous solliciter lorsque ce sera nécessaire.

III – Rémunération de Guillaume

Il a été décidé d'augmenter de 25 % le salaire de Guillaume, dès janvier 2024, en prenant en compte un nombre mensuel d'heures à 10 h 30 au lieu de 9 h actuellement afin de tenir compte de l'augmentation du temps de répétition.

Bonne nouvelle, nous pouvons réintégrer la salle de répétition à Clémenceau à partir du lundi 15/01/24. Colette va envoyer une information par mail à ce sujet.

La secrétaire